

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 210S ADDITIVE

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL 210S ADDITIVE

Numéro du produit 51575

Synonymes; marques

commerciales

**DOW CORNING 210S ADDITIVE** 

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif Traitement du cuir les textiles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Belgium

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

**Sds No.** 51575

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger EUH208 Contient du 2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL, METHYL-4-

ISOTHIAZOLIN-3-ONE, REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contient ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

#### **ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED**

>=8.22 - <=11.859%

Numéro CAS: 68131-40-8

## Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

## 2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

>=0.42 - <0.52%

Numéro CAS: 126-86-3 Numéro CE: 204-809-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119954390-39-XXXX

#### Classification

Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

>=0.0098 - <=0.0196%

>=0.0009 - <=-0.0012%

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Numéro CAS: 2682-20-4 Numéro CE: 220-239-6

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 3 - H311

Skin Corr. 1 - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1A - H317

STOT SE 3 - H335

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 2 - H411

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-

ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-

ONE (3:1)

Numéro CAS: 55965-84-9

Numéro CE: 611-341-5

Facteur M (aigu) = 10

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 2 - H310

Acute Tox. 2 - H330

Skin Corr. 1B - H314

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

**Information générale**Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors

de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section

8 de cette fiche de données de sécurité.

**Inhalation** Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau.

Consulter un médecin.

Contact cutané Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souille ou éclaboussé et se

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail. Consulter un médecin rapidement si des symptômes

apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec

beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin

immédiatement.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

Démangeaisons. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut

provoquer une allergie cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est Contact oculaire

pas immédiatement irrigué.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la

poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium.

Carbone.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou

les cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour

manipuler sans danger.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés

à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Méthodes de nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Eviter le contact avec la peur, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## 2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL (CAS: 126-86-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** 

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m<sup>3</sup> Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5.28 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 1.5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.43 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 1.29 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg

**PNEC** 

- eau douce; 0.04 mg/l - eau de mer; 0.004 mg/l
- rejet intermittent; 0.4 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 7 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.32 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.032 mg/kg
- Sol; 0.28 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Equipements de protection







# Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

## Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Éviter le contact avec : Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

# Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

## Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

## Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Blanc.

Odeur Légère.

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Point de fusion

Pas d'information disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

> 35°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair > 100°C Creuset fermé Setaflash.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limites

Pas d'information disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur Pas d'information disponible.

Densité relative 1.0

Densité apparente Pas d'information disponible.

Solubilité(s) Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité 600 cP @ 20°C

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

Explosif sous l'influence d'une Pas d'information disponible.

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

**Autres informations** Indéterminé.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moleculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium.

Carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) Indéterminé.

**ETA orale (mg/kg)** 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Indéterminé.

ETA inhalation 15,0

(poussières/brouillards mg/l)

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Provoque une irritation cutanée. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

Démangeaisons.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une

allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

vitro

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Essais de génotoxicité - in

vivo

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. This information is based on

test data from similar products II n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un

cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction -

fertilité

This information is based on test data from similar products Pas de preuve de toxicité pour la

reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

Démangeaisons. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut

provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué.

## Informations toxicologiques sur les composants

#### ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL**<sub>50</sub> **orale)** DL<sub>50</sub> > 412 mg/kg, Orale, Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 > 14000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

inhalation)

 $DL_{50} > 1.06$  mg/l, Inhalatoire, Rat Nocif par inhalation.

ETA inhalation 1,5

(poussières/brouillards

mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la** Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Pa

Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas d'information disponible.

rép.

Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée.

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 20,0

(CL50

poussières/brouillards

mg/l)

**Espèces** Rat

Indications (CL50

CL<sub>50</sub> (1h) > 20 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

inhalation)

ETA inhalation 20,0

(poussières/brouillards

mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Essai de stimulation locale des ganglions

lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Mutation génique: Négatif. Essai de mutation

vitro réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Fertilité, Etude sur une génération - , Orale, Rat Négatif.

reproduction - fertilité

Toxicité pour la

Toxicité pour le développement: - : , Orale, Rat, Négatif.

reproduction développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Yeux Foie Peau

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

NOAEL (28d) 250 mg/kg, Orale, Rat

rép.

Danger par aspiration

Non applicable. Danger par aspiration

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas

d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale)

DL<sub>50</sub> 183 - 235 mg/kg, Orale, Rat OECD 401 Toxique en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg)

100.0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée)

DL<sub>50</sub> 242 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

ETA cutanée (mg/kg)

300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

Indéterminé.

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Corrosion cutanée/irritation Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures. cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT

Peut irriter les voies respiratoires.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

rép.

...

remplis.

Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

.

**Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer

une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> 64,0

mg/kg)

**Espèces** 

Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> 49.6 - 75 mg/kg, Orale, Rat

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

ETA orale (mg/kg) 64,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL<sub>50</sub> mg/kg)

87,12

**Espèces** Rat

Indications (DL50 cutanée) DL50 87.12 - 141 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 87,12

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 0,33

(CL₅o

poussières/brouillards

mg/l)

**Espèces** Rat

Indications (CL₅o

inhalation)

CL₅₀ 0.171 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation 0,33

(poussières/brouillards

mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque de graves brûlures.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Peu

Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Cobaye: Sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Données non-concluantes.

vitro

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Rat Aberration chromosomique: Négatif.

vivo Souris

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la** Fertilité - NOAEL (90d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat F1 Etude sur deux

reproduction - fertilité générations, Fertilité - NOAEL (P) 2.8 - 4.4, (F1) 22.7 - 28, (F2) 35.7 - 39.1 mg/kg,

Orale, Rat

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Toxicité pour la reproduction -

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule

in exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

rép.

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (90 d) 16.3 - 24.7 mg/kg, Orale, Rat NOAEL (91 d) <=0.104

mg/kg, Cutanée, Rat NOAEL (91 d) 0.00034 mg/l, Inhalatoire, Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui

peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des

déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur

l'environnement.

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL₅o, 96 heures: 3.2 - 3.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë -** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 7.3 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: > 0.1 - 1 mg/l, Daphnia magna

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 36 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

LC50, 96 heures: 43 mg/l, Cyprinus carpio (carpe commune)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅o, 48 heures: 91 mg/l, Daphnia magna

invertebres aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE<sub>50</sub>, 72 heures: 82 mg/l, Selenastrum capricornutum CE<sub>50</sub>, 72 heure: 15 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**OECD 201** 

Toxicité aiguë - microorganismes

CE<sub>50</sub>, 30 minute: 630 mg/l,

## METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.1 <  $C(E)L_{50} \le 1$ 

Facteur M (aigu)

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 4.77 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

 $CL_{50},\,48$  heures: 0.93 - 1.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

CE₅₀, 72 heures: 0.158 mg/l, Selenastrum capricornutum

aquatiques OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers

NOEC, 33 jours: 2.1 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité chronique -

stades de leur vie

NOEC, 21 jours: 0.04 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

# REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)

## toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.01 <  $C(E)L_{50} \le 0.1$ 

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heure: 0.19 - 0.22 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**OECD 203** 

NOEC, 36 jour: 0.02 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 28 jour: 0.098 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) NOEC, 14 jour: 0.05 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

OECD 210

**Toxicité aiguë -** CE₅₀, 48 heure: 0.1 - 0.16 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE<sub>50</sub>, 72 heure: 0.027- 0.048 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heure: 0.0012 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

NOEC, 72 heure: 0.0014 mg/l, (Skeletonema costatum)

**OECD 201** 

ErC50, 48 heure: 0.0052 mg/l, (Skeletonema costatum) NOEC, 48 heure: 0.00049 mg/l, (Skeletonema costatum)

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Toxicité aiguë -

CE<sub>50</sub>, 3 heure: 7.92 mg/l, Boues activées

microorganismes

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

**Toxicité chronique -** NOEC, 21 jour: 0.004 - 0.10 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 60%: 28 jours

OECD 301F

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable. Intrinsèquement biodégradable.

**Biodégradation** - Dégradation 5%: 29 jour

OCED 301B

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 98%: 48 jours

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-

ONE (3:1)

Persistance et

dégradabilité

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation <50%: 10 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Potentiel de FBC: 29, Poissons Valeur estimée.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 2.72 Valeur estimée.

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

## 2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Potentiel de

La bioaccumulation est peu probable. FBC: < 24, Cyprinus carpio (carpe commune)

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 2.8

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Potentiel de

FBC: <100,

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: -0.75

REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)

Potentiel de

La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.6, Valeur estimée.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: -0.71 - 0.75 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Mobilité Pas d'information disponible.

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Mobilité Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Date de révision: 27-02-19 Remplace la date: 18-05-18 Numéro de version: 3.000

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

## REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

ALCOHOLS C11-15 SECONDARY ETHOXYLATED

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL

Autres effets néfastes Aucun connu.

METHYL-4- ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

déchets l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

## au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## **DOWSIL 210S ADDITIVE**

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution

par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

27-02-19 Date de révision

Numéro de version 3.000

Remplace la date 18-05-18

Numéro de FDS 51575

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H301 Toxique en cas d'ingestion.

intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané. H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du 2,4,7,9-TETRAMETHYLDEC-5-YNE-4,7-DIOL, METHYL-4-

ISOTHIAZOLIN-3-ONE, REACTION MASS OF: 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE AND 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Signature Lisa Bland